3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052-SD **2023**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : ABABEN - SIREN : 891400814 — Néant ☐

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	0	FB	0	FC	0	
	Production vendue - biens	FD	0	FE	0	FF	0	
	Production vendue - services	FG	0	FH	0	FI	0	
	Chiffre d'affaires nets	FJ	0	FK	0	FL	0	
	Production stockée					FM		
	Production immobilisée					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS		
	Variation de stocks (marchandises)					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)					FW	3 407	
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX		
	Salaires et traitements					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux amortissements					GA		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF	3 407	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	-3 407	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	339 500	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP	339 501	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 504	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU	1 504	
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	337 996	
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I–II+III–IV+V–VI)						GW	334 589	

SR

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD **2023**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : ABABEN - SIREN : 891400814 — Néant ☐

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	2 143
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 143
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-2 143
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices **(X)**		HK	
Total des produits (I + III + V + VII)		HL	339 501
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	7 054
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)		HN	332 446

RENVOIS :

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2) Dont produits de locations immobilières		HY	
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8)		1G	
(3) Dont crédit-bail mobilier		HP	
(3) Dont crédit-bail immobilier		HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8)		1H	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		1J	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)		HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9) Dont transferts de charges		A1	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2	
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences		A3	
(12) Dont charges redevances pour concessions de bervets, licences		A4	

(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles

facultatives	A6		obligatoires	A9	
dont cotisations facultatives Madelin	A7		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	

(7) Détail produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales	2 143	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs

DGFiP N° 2050-SD **2023**
cerfa
N° 15949 * 04
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

1. BILAN – ACTIF

Désignation de l'entreprise : ABABEN - SIREN : 891400814

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12 — Néant ☐

Exercice N clos le 31/12/2023

				Brut	Amortissements, provisions	Net
Capital souscrit non appelé		**TOTAL (I)**	AA			
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	AB		AC	
		Frais de développement	CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
		Fonds commercial (1)	AH		AI	
		autres immos incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL		AM	
	Immobilisations corporelles	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP		AQ	
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR		AS	
		Autres immos corporelles	AT		AU	
		Immos en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	Immobilisations financières (2)	Participations evaluées selon méthode équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU	826 089	CV	826 089
		Créances rattachées à participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD	30	BE	30
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières	BH		BI	
		Total (II)	BJ	826 119	BK	826 119
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
		Avances et acomptes sur commandes	BV		BW	
	Créances	Clients et comptes rattachés (3)	BX		BY	
		Autres créances (3)	BZ	84 403	CA	84 403
		Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC	
	Divers	V.M.P. (dont actions propres:)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	35 966	CG	35 966
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)	CH		CI	
		Total (III)	CJ	120 368	CK	120 368
		Frais d'émission d'emprunts à étaler **(IV)**	CW			
		Primes de remboursement des obligations **(V)**	CM			
		Ecarts de conversion actif **(VI)**	CN			
		Total général (I à VI)	CO	946 487	1A	946 487

(1) Droit au bail		(2) à moins d'un an	CP		(3) à + d'1 an	CR	0
Clause de réserve de propriété - immob.			stocks			créances	

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD **2023**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : ABABEN - SIREN : 891400814 — Néant ☐

					Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :		210 000)	DA	210 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence	EK	)	DC	
	Réserve légale (3)			DD	10 969
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	)	DF	
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)	EJ	)	DG	35 215
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	332 446
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées			DK	
	TOTAL (I)			DL	588 631
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	293 719
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI	)	DV	6 269
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	
	Dettes fiscales et sociales			DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	57 869
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
	TOTAL (IV)			EC	357 857
	Ecarts de conversion passif **TOTAL (V)**			ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	946 487

Renvois					
	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			- Écart de réévaluation libre	1D	
			- Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	357 857
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

ABABEN
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 210 000 €
SIEGE SOCIAL : 2 RUE ORDENER
ESCALIER A / 6E GAUCHE
75018 PARIS
891 400 814 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 MARS 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 332 446,37 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	332 446,37 €
A la réserve légale	10 030,80 €
Aux autres réserves	179 558,57 €
A titre de dividendes Soit 13,60 € par action	142 857 €

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques

S R

appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 142 857 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte des distributions de dividendes intervenues au cours des trois exercices antérieurs :

- ✓ **Exercice clos le 31 décembre 2022 :** dividendes de 142 857 € soit 13,60 € par actions éligible en totalité à l'abattement de 40 % ;

- ✓ **Exercice clos le 31 décembre 2021 :** néant ;

- ✓ **Exercice clos le 31 décembre 2020 :** néant ;

L'Assemblée Générale décide, à titre exceptionnel, de distribuer les dividendes entre les associés non pas selon leurs quotes-parts de capital social mais en attribuant 60 % à Monsieur Simon **ROBERT** ET 40% à Monsieur Stephen **ROBERT.**

<u>Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 mars 2024</u>

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

S R

Certifié conforme
Le Président
Simon ROBERT

